

La Tunisie est, le premier pays maghrébin et deuxième pays africain, à avoir été admis en qualité de membre au réseau « Europe Entreprise Network EEN ».

Créé à l'initiative de la Commission européenne, le Réseau Entreprise Europe a pour mission d'informer les PME/PMI sur toutes les activités et les opportunités offertes par l'Espace européen.

Innovant et unique dans sa configuration, il est aujourd'hui le réseau d'information et d'appui de référence en la matière.

L'adhésion de la Tunisie à ce réseau s'inscrit dans une dynamique qui vise à accroître la compétitivité des entreprises ainsi qu'à soutenir leur développement économique et technologique à l'échelle internationale.

En effet, l'adhésion à ce réseau se concrétise par la signature d'une convention de coopération entre les différents partenaires du consortium tunisien composé de huit institutions à savoir:

- l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation « API » en tant que chef de file ;
- Le Centre Technique des Industries Mécaniques et Electriques «CETIME»
- Le Centre Technique du Textile «CETTEX» ;
- Le Centre National du Cuir et de la Chaussure «CNCC » ;
- Le Centre Technique des Matériaux de Construction, de la Céramique et du Verre «CTMCCV» ;
- Le Centre Technique de l'Emballage « PACKTEC » ;
- Le Pôle de Compétitivité Monastir/ El Fejja «MFCPOLE» ;
- Le Pôle Elgazala des Technologies de la Communication.

La mise en place de cette association de compétences nationales a pour objectif principal de proposer des services d'appui et de soutien en faveur des entreprises et de l'innovation en constituant un réseau national unique au sein duquel les différentes questions afférentes au développement économique et technologique des PME tunisiennes trouveront une réponse adéquate.

Le consortium tunisien fournira ainsi aux PME tunisiennes un éventail de services spécialisés permettant aux entreprises d'accroître leur compétitivité à travers le développement de leur potentiel de coopération technologique et d'innovation, de partenariat industriel et de services portant sur les 3 axes suivants :

1. des services d'assistance/conseils, de retour d'information, de coopération entre entreprises et d'internationalisation,
2. des services en faveur de l'innovation et du transfert de technologie et de connaissances,
3. des services encourageant la participation des PME au programme cadre de recherche et développement.